

Le patronyme algérien : essai de catégorisation sémantique

Querdia YERMECHE*

Le patronyme algérien, au sens moderne du terme, a une existence relativement récente, étant donné qu'il n'est apparu dans le système anthroponymique local qu'à la fin du 19^{ème} siècle, avec la loi du 23 mars 1882. Le dispositif instaure l'état civil, avec l'obligation et la généralisation du patronyme.

Le patronyme n'existant pas en tant que tel dans les pratiques onomastiques maghrébines¹, nous nous sommes posé la question de savoir quels étaient les paradigmes sémantiques sur lesquels se sont construits les noms de familles algériens. Ces patronymes sont-ils la continuité des formes nominatives antérieures ou bien constituent-ils une rupture avec le mode de nomination ancestral, traditionnel ?

Créations artificielles, si l'on peut dire, l'état civil et le patronyme qui ont été en quelques sortes imposés à la population locale, ont été bien souvent mal compris par celle-ci. Ce qui a donné lieu, au niveau formel et sémantique, à des modes de nomination nouveaux, souvent en complète inadéquation avec les schèmes anthroponymiques traditionnels. Cette réflexion a pour objet principal de décrire les catégories sémantiques du nom de famille algérien en tant que témoin d'une activité humaine, forcément local et localisé. Il se propose également de mettre en exergue les raisons et les motivations à l'origine de la création du patronyme algérien ainsi que les attitudes des autochtones par rapport à ce fait imposé. C'est ainsi que, pour une meilleure compréhension du phénomène, le passage par un bref rappel historique des conditions de réalisations de l'état civil (et par voie de fait de l'imposition d'un patronyme à tous les Algériens, suivant la loi du 23 mars 1882), des objectifs in/avoués d'une telle opération ainsi que de l'état d'esprit qui avait prévalu à l'époque, tant du point de vue des collecteurs administratifs que des porteurs des patronymes, ne nous semble pas superflu.

L'état civil algérien : une entreprise politique et administrative d'assujettissement ?

Par la loi du 23 mars 1882, l'administration française instaure l'état civil « *des indigènes musulmans d'Algérie* ». Cette mesure, qui s'inscrit dans une politique d'assimilation, était tout à fait incompréhensible aux Algériens, d'autant

* Chargée de cours ENS de Bouzaréah, Chercheur-associée PNR CRASC Oran

¹ GUECHI (F.Z), historienne (Université de Constantine), ayant travaillé sur l'anthroponymie constantinoise de la période ottomane, signale qu'une forme de patronyme existait déjà dans les zones citadines (Constantine notamment) antérieurement à l'état civil.

qu'aucune campagne sérieuse de sensibilisation n'a été engagée. Synonyme de fichier, l'état civil représentait aux yeux des Algériens une arme de plus aux mains des Français pour mieux les dominer.

L'article 2 de cette loi identifie les opérateurs de cette opération à savoir « les officiers de l'état civil, ou, à leur défaut, par un commissaire désigné à cet effet », le rôle assigné à ces derniers, en l'occurrence « le recensement de la population indigène musulmane » et l'enregistrement sur un registre matrice, « des noms, prénoms, profession, domicile et autant que possible, l'âge et le lieu de naissance de tous ceux qui y sont inscrits ».

Cet article nous renseigne sur les visées d'une telle opération; la démarche consistait en l'établissement d'une fiche signalétique de l'individu à l'effet de faciliter le travail des autorités civiles et militaires dans le repérage, l'identification et le recensement des personnes.

Dans l'article 3 de ladite loi, il est spécifié également l'obligation à « chaque indigène n'ayant ni ascendant mâle dans la lignée paternelle, ni oncle paternel, ni frère aîné (...) de choisir un nom patronymique, lors de l'établissement du registre matrice ».

Nous relevons ici le caractère coercitif d'une telle opération qui a été le fait d'une instance militaire à des fins militaires avant tout. L'état civil, qui a été mis en place dans la hâte et la célérité, a été élaboré en moins de treize ans, précise Louis Millot (1937, 01)¹. Il a été imposé dans le mépris total, à une population complètement ignorante du bien-fondé de cette opération.

L'article 5 prévoit d'ailleurs les réticences de la population vis-à-vis d'une telle campagne et pallie à cette abstention en spécifiant que, dans ce cas, « la collation du nom patronymique sera faite par le commissaire à la constitution de l'état civil ». Dans l'article 15, il est réitéré le droit aux officiers d'état civil d'attribuer un nom patronymique à toute personne récalcitrante; « l'indigène sera ensuite inscrit sur le registre matrice avec le nom patronymique (...) qu'il (l'officier d'état civil) lui aura attribué ».

Cette permissivité quant à l'attribution arbitraire d'un patronyme par les officiers d'état civil laisse deviner les dérives nominatives auxquelles se sont adonnés les officiers d'état civil qui ne se sont pas gênés pour attribuer des noms sortant des normes de nomination traditionnelle locale: noms obscènes, injurieux, d'animaux, d'excrément (Ageron : 1968)². Les patronymes imposés aux populations algériennes étaient, précise-t-il, « odieux, obscènes, injurieux, marqués au coin de l'offense dépréciative et de l'humiliation caractérisée » (Ageron, 169).

¹ « L'œuvre, elle-même, malgré ses difficultés a été rapidement poursuivie. La constitution de l'état civil a été achevée dans les territoire du nord en 1895, c'est-à-dire en 13 ans à peine (...) ».

² Devant le refus des Algériens de se soumettre aux règles d'un nouveau système onomastique, la « collation des noms fut systématique et partant de là, tous les abus, tous les excès furent possibles, allant jusqu'à attribuer des noms grotesques et injurieux et au-delà à nommer l'individu par un « sans nom patronymique » (SNP), excluant ainsi de fait certaines personnes de la société dans laquelle elle évolue. »

L'article 14 de la même loi insiste sur le caractère obligatoire du port et de l'usage du nom patronymique et sur l'interdiction à partir de la date d'homologation du patronyme, de nommer les individus par « d'autres dénominations que celles portées dans leurs cartes d'identité », sous peine d'amende. Il y avait effectivement une volonté farouche d'effacer de la tête des gens le mode de dénomination ancestral par le biais de l'imposition du mode patronymique? Pour S. Akin. (1999: 59), « les noms interviennent à plusieurs niveaux de la praxis humaine et jouent un rôle fondamental dans les stratégies d'affirmation, de reconstruction et de repositionnement identitaires et/ou nationales et que, pour ces raisons, les déterminations sociales, politiques et historiques constituent les facteurs déterminants du changement ».

A cet égard, M. Lacheraf (1998 : 169-170), évoque l'état civil comme étant « une vaste entreprise de mépris colonial ». Il insiste également sur le caractère autoritaire¹ d'une telle entreprise tout en dénonçant cette « organisation militaire et concentrationnaire de l'espace et de ses habitants, surtout dans les villages de Kabylie ». Pour mieux repérer et identifier les populations, les autorités françaises ont, en effet, institué un système dans lequel tous les hommes du même village devaient adopter des noms patronymiques commençant par la même lettre de l'alphabet. Cette classification par ordre alphabétique permettait aux autorités militaires d'identifier et de localiser tout *délinquant* grâce à la première lettre de son nom patronymique ».

Ce procédé par trop répressif dont le seul objectif était de faciliter le travail des autorités militaires françaises provoquait une perte d'identité par la falsification et la dénaturation des modes de nomination traditionnels. La démultiplication des noms de famille a fait éclater à terme la structure sociale : à la famille élargie au groupe, à la tribu et au ârch, se substitue une forme familiale plus restreinte, voire individualisée.

La responsabilité est par ailleurs souvent partagée du fait que la population autochtone, méfiante à l'encontre de toute proposition de l'autorité coloniale, n'a pas mesuré l'importance et l'impact d'un choix réfléchi du nom patronymique². Elle s'est parfois elle-même attribué des dénominations fantaisistes, voire mêmes injurieuses, en fait, adressée aux interlocuteurs administrateurs, agents et/ou officiers d'état civil, sans mesurer les conséquences d'un tel acte ou d'une telle inscription sur les générations qui porteront ce patronyme. De leur côté, les transcripteurs ont souvent

¹ LACHERAF (M), 1968, op. cit. p.169: «les officiers d'abord, puis les administrateurs de communes mixtes dans les territoires soumis à l'autorité militaire ou civile ont été lâchés dans cette affaire comme dans une partie de plaisir pour mauvais sujets en goguette, forgeant des patronymes fantaisistes, en imposant d'autres de caractères infamant, faisant assaut de honteuse émulation dans l'insulte à la mémoire des ancêtres d'humbles ressortissants algériens astreints chez eux, à l'obligation de se faire inscrire à l'état civil ».

² MILLOT (H), 1937, op. cit. p. 1 : « aux difficultés matérielles venaient s'ajouter le mauvais vouloir et l'inertie de l'indigène, réfractaire à toute forme de recensement, non pas seulement afin de se soustraire au risque des prestations plus faciles, mais encore et surtout parce que, pour le primitif, l'acte de computation relève de la magie (...) ».

délibérément ou involontairement déformé ces noms, ceci, quand ils n'attribuaient pas des noms dépréciatifs.

En outre, dans un souci de faire de l'indigène un « *homme nouveau* » c'est à dire « *intégrable à la culture et à la civilisation françaises* »¹, les officiers d'état civil ont souvent procédé à une opération de francisation des noms patronymiques.

Nous pouvons clore ce rappel historique en disant que la formation patronymique algérienne est très contextualisée. Elle est le fruit d'une forte tension historique et administrative entre l'agent de l'administration coloniale et la population locale. La patronymie « algérienne » n'est pas le fruit d'une transmission normale, mais plutôt celui d'une mise en scène symbolique morbide, d'une imposition administrative qui a donné naissance à un système souvent abâtardi, sans ancrage socio - historique.

L'état civil algérien : le témoin d'une activité humaine double ou la naissance de nouvelles pratiques onomastiques

La patronymie algérienne est complexe et résulte de faits historiques précis, dont certains sont permanents et d'autres plus conjoncturels. Elle est construite sur des bases sémantiques variées et diverses, où se mélangent anciennes et nouvelles pratiques.

A. Survivance du mode de nomination traditionnelle

Dans le mode de nomination traditionnel, se trouvent la patronymie à base religieuse mais aussi la patronymie à base d'un vocabulaire profane.

Patronymie à base religieuse

La permanence anthroponymique, survivance du système de nomination arabe, se retrouve notamment dans de nombreux patronymes à coloration religieuse. En effet, l'avènement de l'Islam a eu une influence considérable sur le vocabulaire des noms propres qui sont dans leur grande majorité, d'inspiration religieuse. L'une des caractéristiques principales de l'anthroponymie algérienne est notamment la place importante qu'y tiennent les noms divins² mais aussi tout le vocabulaire inspiré de la religion.

Les noms théophores

Les patronymes à base de noms théophores peuvent être répartis en trois sous-catégories. D'abord, les noms composés, dans un rapport d'annexion, dont le second composant est le mot arabe *Allab* « Dieu » ou, plus rarement *Rebbi* « mon Dieu », doublet d'origine hébraïque intégré aux langues berbère et arabe algérien; ensuite, des noms composés, dans un rapport d'annexion, dont le premier terme est le nominal arabe '*Abd* « esclave/ serviteur de », le second terme étant l'un des différents attributs de Dieu. Nous avons également le composant *Dine/ Eddine* signifiant « religion » qui sert de premier composant dans les noms théophores.

¹ MILLIOT (H), *ibidem* p.2

² GIMARET (D), 1988, *Les noms divins en Islam, exégèse lexicographique et théologique*, Ed. du Cerf, Paris, p. 448 : Il n'y a rien de comparable dans les deux autres religions monothéistes (le judaïsme et le christianisme)

Les bases Allah « dieu » et Rebbi « mon Dieu »

Morphologiquement, ces noms composés, dont les éléments sont amalgamés, sont formés soit d'un syntagme prépositionnel dont les composants sont un nom commun et le nom *Allah*, soit d'une phrase complète (sujet, verbe, complément).

Ces noms, construits avec le composant *Allah*, constituent « une pratique courante de dévotion » (Gimaret, 1988: 8). Ils permettent d'affirmer la croyance, la soumission et la vénération du musulman à son Dieu¹. Ils constituent pour tout croyant une forme d'invocation de Dieu et de rapprochement vers son créateur. Dans la croyance populaire, ces noms théophores apportent la *baraka* à leurs porteurs.

Khedimallah « l'ouvrier de Dieu »; *Benkhdimallah* « le fils de l'ouvrier de Dieu »; *Abdella* (forme dialectale de 'Abd Allah) « le serviteur/ l'adorateur de Dieu »; *Benbouabdellah* « fils du père de Abdellah »; *Difalah/ Difallah/ Diffallah/ Daifallah* « l'hôte, l'invité de Dieu »; *Bendifallah/ Bendaisallah/ Bendaisallah/ Bendifallah* « le fils de l'hôte, de l'invité de Dieu », *Khalilallah* « l'ami, le confident de Dieu ».

Ces noms théophores délivrent également les bienfaits et vertus de Dieu : *Saadallah* « la chance de Dieu »; *Rezkalallah/ Rabahallah* « le bien de Dieu »; *Charallah/ Charallah/ Charallah/ Cherrallah/ Cherrallah* « la justice de Dieu »; *Kherfallah/ Khalfallah* « le partage de Dieu », *Benkelfallah/ Benkelfallah/ Benkelfallah/ Benkherfallah/ Benkherfella* « fils du partage de Dieu »; *Atallah/ Attallah/ Attaallah* « le don de Dieu » / Dieudonné; *Benattallah* « fils du don de Dieu »; *Smaallah* « le pardon de Dieu », *Harzallah/ Harzallah/ Harzallah/ Harzallah/ Harzallah* « le talisman, la protection de Dieu », *Daimallah/ Daimallah* « la permanence de Dieu », *Ferdjallah/ Ferdjallah* « la joie de Dieu »; *Benfedallah* « fils de la vertu, du don, de la bonté de Dieu », *Djebrallah* « Dieu le réconfortant, le consolant, Dieu guérit », *Jabalahi* « Dieu l'a ramené », *Djaballah/ Djabbalah/ Djaballah* « Dieu l'a apporté »; *Bendjaballah* « fils de Djabballah »,

Taballah/ Taallah/ Talah/ Tallah « Dieu l'a donné », *Atietallah Attitallah* « Dieu a donné »,

Fataballah/ Fetballah « Bienfait de Dieu ».

Certains noms théophores sont des constructions fantaisistes d'essence populaire qui dénotent toujours un sens profond de l'attachement à Dieu, lequel est évoqué dans tous les moments de la journée, en activité ou au repos.

Gholamallah/ Ghalamallah/ Ghlamallah « l'adolescent, le jeune homme de Dieu »; *Cheballah* « les enfants de Dieu »; *Bentallah* « fille de dieu »; *Aït Allah* « ceux de Dieu », *Khamallah/ Benkhamallah* « la maison de Dieu »; *Baballah* « les portes de dieu », *Aounallah* « l'aide de Dieu », *Berguallah* déformation de Barak el allah « grâce à Dieu », formule populaire très usitée pour protéger quelqu'un.

¹ GEOFFROY (Y. et N), « A Dieu appartiennent les plus beaux noms; invoquez – le donc par ces noms (Coran 7, 180) » p.88 :

Menella : troncation de *MinAllah* qui signifie « de Dieu », *Makhfallah* « la peur de Dieu », *Smaallah* « écoute Dieu », *Lamallah* « ? », *Maatallah* « ce que Dieu a donné ».

Ce procédé de construction des noms théophores s'est élargi au nom d'origine hébraïque *Reb* « Dieu » cristallisé dans la forme composée *Rebbi* « mon Dieu », doublet de *Allah* en arabe dialectal et en kabyle dont il est la forme la plus fréquemment utilisée. *Rebbi* entre dans des combinaisons complexes à savoir des syntagmes entiers.

Benabedrabou « fils du serviteur de son Dieu »

Djaborrebi / Djaborelli / Djabourrebi « mon Dieu l'a apporté »

Talebrevi / Talabi « demande à Dieu »

Tarabit, déformation de *Tarebbanit* « divin, de Dieu »

La base 'abd « serviteur de » suivie d'un qualificatif de Dieu

Ces patronymes étaient et sont encore fréquemment usités comme prénoms ou noms individuels (D. Gimaret, 1988)¹. Ils sont construits sur la base 'Abd, accompagnée le plus souvent d'un des 99 qualificatifs (sifat) de Dieu qui le décrivent dans ses multiples qualités². Dans la pratique courante, ces qualificatifs dépassent ce nombre car bien souvent l'imagination et la créativité individuelles en produisent bien d'autres³. Dans la tradition islamique, toutes les réalisations sont possibles, excepté celles qui ont recours à l'usage de qualificatifs négatifs. Ces formations rappellent un rapport d'adoration, de vénération de Dieu de soumission de l'homme à Dieu⁴ et d'invocation de Dieu. « Mémoriser, réciter la liste de ces noms, les méditer, invoquer Dieu par eux, conformément à la recommandation qui en est faite dans le Coran (7,180), est une des expressions privilégiées de la piété musulmane » précise Gimaret (1988: 7). Or, comment mieux vénérer Dieu qu'en attribuant à ses enfants l'un de ses qualificatifs⁵ ? Dans la symbolique sociale, ces noms théophores sont doués d'un pouvoir magique de protection des individus auxquels ils sont attribués. Au début de l'avènement de l'Islam, le nom théophore le plus répandu était 'Abd Allah « serviteur de Dieu », puis de plus en plus, les noms formés du terme 'Abd et de l'un des divers attributs de Dieu se répandirent. La donation

¹ GIMARET (D), « l'emploi si répandu depuis les premiers temps de l'Islam, et bien vivant encore aujourd'hui (notamment en Egypte et en Afrique du Nord), des noms de personnes en 'Abd suivi d'un des noms divins ('Abd al-Latif, 'Abd al-'Ali, 'Abd as-Salam, 'Abd al-Madjid, etc.), une autre façon de rappeler au fidèle les qualificatifs vénérés. » op. cit. p. 7

² GIMARET « Ils sont, en fait, des qualificatifs (sifat), décrivant Dieu sous ses multiples aspects : « le Très-puissant », « le Bien-informé », « le Créateur », « le Juste », « le Bienfaisant », « le Donateur », « le Très-indulgent », etc. », ibidem

³ Ces procédés de nomination existent depuis l'avènement de l'Islam.

⁴ GIMARET (D) : « pour un musulman, la liste des noms divins est comme un résumé du Livre saint, un memento », p.08

⁵ GEOFFROY (Y et N), 2000, op. cit. p. 88: « Qui se qualifiera par l'une des qualités de Dieu entrera au paradis (Bayhaqî) » (propos du Prophète).

de ce nom théophore vise à transmettre une qualité donnée à la personne nommée.

Abdelchakour « le serviteur du très reconnaissant »

Abdelghafar « le serviteur du très pardonnant »

Abdehamid/ Abdulhamid « le serviteur du très loué »

Abdessamed, Abdelatif/ Abdellatif/ Abdeltif/ Abdelatif « le serviteur du bienveillant, du subtil »

Abdeldjabar/ Abdeldjabar « le serviteur du gigantesque »

Abdelhadi « le serviteur du guide »,

Abdelghani « le serviteur du riche, de celui qui se suffit entièrement à lui-même, de celui qui est totalement indépendant »,

Abdelfatab « le serviteur de celui qui ouvre, qui accorde la victoire »

Abdelbari « le serviteur de celui qui donne l'existence »

Abed Ghollam « l'esclave, le serviteur, l'adorateur adolescent »

La base dine « religion »

De nombreux prénoms (ou noms individuels) ou des noms communs sont composés d'un deuxième élément religieux en l'occurrence *Dine* « religion ».

Ces formations composées de la base *Dine* à laquelle s'ajoute un nom commun, un adjectif ou un verbe, jouaient dans la tradition onomastique arabe, le rôle de surnoms. Avec l'instauration de l'état civil, ces noms communs composés se sont cristallisés dans les noms propres de famille. A l'instar des noms théophores en *Allah*, les noms en *Eddine/ Dine/ Din* honorent la grandeur, la beauté, la noblesse et l'altérité de la religion musulmane ainsi que ses bienfaits sur le croyant. Ils inscrivent également le musulman dans la foi et le monde islamiques. En évoquant quotidiennement les qualités de la religion (sous-entendu musulmane), les Musulmans s'inscrivent entièrement dans celle-ci et dans ses préceptes. Ces noms évoquent presque tous les qualités transcendantes de l'Islam.

Aladdine/ Ala-Eddine « les bienfaits, la noblesse, la grandeur de la religion »

Khirdine/ Khirdine/ Khireddine/ Kherreddine « le bien de la religion »

Rachededdine « la voie droite de la religion »

Charadine, déformation de *Charâ Eddine* « la justice de la religion »

Charafeddine « l'honneur, la noblesse de la religion »

Saadeddine « le bonheur de la religion »

Khaledin/ Kaledin « l'éternité de la religion »

Alameldine « le signe, l'étendard de la religion »

Sendjakeddine « l'étendard de la religion »

Khireddine/ Khairdine/ Kheireddine/ Kherreddine/ Khardine/ Kheredine « la beauté de la religion »

Zinedine « la beauté de la religion »

Djamel El Dine « la beauté de la religion »

Badereddine/ Badereddine/ Badradine/ Badreddine/ Bedrdine/ Bedredine/ Badereddine/ Beddredine « la lumière de la religion »

Chemseddine / Semcheddine « le soleil de la religion »

Mohabeddine / Mouhabdine « le don de la religion »

Mahiddine/ Mahieddin/ Mahieddine/ Mehieddine « celui qui revitalise la religion, le revivificateur de la religion »

Des constructions populaires se sont également formées sur la base *Eddine*. Celles-ci nomment par des périphrases l'instance suprême à savoir Dieu, son prophète ou encore un de ses préceptes par exemple le mois du jeûn.

Zaïmeddine « le maître, le guide de la religion »

Daoueddine « l'aimé (de l'hébr. *dawid* «aimé, chéri») de la religion »

Beneddine/ Bennedine « fils de la religion »

Ouldeddine « le fils de la religion », *Bouloueddine* (contraction de *Bououlededdine*) « père des enfants de la religion »

Chabradine « le mois de la religion (ramadhan) »

Patronymes construits sur la base d'un vocabulaire religieux

Dans le vocabulaire patronymique religieux, nous retrouvons les différents noms du prophète et ses qualificatifs, les noms des proches du prophète (parents et amis), les noms des différents prophètes des autres religions monothéistes reconnus par l'Islam, et, enfin des noms renvoyant directement à la religion tels que les noms des mois du calendrier hégirien ou des fêtes religieuses.

Référence aux différents noms du prophète et à ses qualificatifs

Pour les mêmes raisons évoquées plus haut, la référence aux noms coraniques du prophète et à ses qualificatifs est courante dans les pratiques onomastiques algériennes.

Nous avons les prénoms dérivés de la racine arabe HMD qui signifie « louer Dieu », vocable à l'origine du nom principal du prophète *Mohamed*.

Mhammed/ Mohamadi/ Mohamdi/ Mohandi/ M'hemdi/ M'hamdi/ Mehamdi/ Mehamedi/ Moubamidi/ Mabmoud/ Mahmud « le loué, le vertueux »; *Hamid/ Hamida/ Hamad/ Hamdane/ Hammad* « qui ne cesse de louer Dieu »; *Mohand* (forme kabyle de *Mohamed*); *Ahmed/ Hmed/ Hand* (forme kabyle de *Ahmed*) « le plus loué ».

Les noms coraniques du prophète, devenus, depuis, dans la tradition arabo-islamique des prénoms, couramment usités, ont été repris en tant que patronymes :

Hadi/ Heddi « guide », *Hakem/ Hakkem* « juge équitable », *Mustapha* « le choisi », *Mokhtar* « l'élu », *Bachir* « l'annonciateur de bonne nouvelle », *Tahar* « le pur », *Lamine* « l'intègre », *Mourad* « désiré de Dieu », *Ma'moun* « digne de confiance, fiable, sûr ».

Noms de prophètes des différentes religions monothéistes

Malgré l'influence de l'Islam sur le vocabulaire du nom propre, le mode de nomination musulman a tout de même conservé les noms bibliques. C'est ainsi que les noms des prophètes, hébraïque, chrétien, et bien sûr, musulman, sont également très présents dans les usages anthroponymiques algériens. Attribuer un nom de prophète à un enfant, c'est dans les croyances populaires, une manière de lui transmettre, déjà à la naissance, les qualités et les vertus de ce prophète. Dans leur subconscient, les parents désirent que leur enfant ait une vie exemplaire à l'image de celle du prophète dont le nom est évoqué. En quelque sorte, ils le mettent sous la protection et la bénédiction de celui-ci. En l'inscrivant dans une aire musulmane, c'est également une manière, à l'instar des autres procédés précédemment cités, d'exprimer au quotidien sa foi et sa ferveur religieuse. Ils serviraient, en outre, de talisman pour prémunir l'enfant contre le mauvais sort ou « mauvais œil ». Nous citerons :

Idriss (Enoch) « docte, savant », *Noub* (Noé) « repos », *Brahim* (Abraham) « père de la multitude », *Smail* (Ismaël) « Dieu a entendu », *Yaqoub* (Job) « le talon », *Youssef* (Jean) « que Dieu ajoute », *Moussa* (Moïse) « tiré, sauvé des eaux », *Younes* (Jonas) « intimité (entre Dieu et l'homme) », *Zakariya* (Zacharie) « Dieu se souvient », *Yahia* (Jean) « qu'il vive », *Daoud* (David) « aimé, chéri », *Aïssa* (Jésus) « Dieu est généreux », *Slimane* (Salomon) « qui a un cœur très pur », *Benabi* « fils du prophète ».

Noms renvoyant à la religion / aux mois du calendrier hégirien et aux fêtes religieuses

La référence à la religion dans les usages anthroponymiques algériens est très forte, comme nous venons de l'énoncer plus haut. Tous ce qui évoque de près ou de loin la religion, son rituel dans la pratique quotidienne du musulman se retrouve dans les anthroponymes (noms individuels ou prénoms devenus héréditaires en se cristallisant dans le patronyme¹). Ces prénoms puisés dans le patrimoine islamique sont pour la plupart (notamment en ce qui concerne les noms de souche arabe) - en plus des noms théophores, des noms de prophètes ou des noms-qualificatifs du prophète Mohamed - des noms de personnages importants des débuts de l'Islam, proches du prophète Mohamed (Souhaba) ou des membres de la famille du prophète². « Dans ce cas, nous disent Y. et N. Geoffroy (2000: 49), ce n'est pas tant la signification de ces prénoms qui est

¹ La présence de prénoms faisant office de patronymes s'explique par le fait que le nommé ne décline que son prénom à l'officier d'état civil, ou que ce dernier ne transcrit que le prénom du nommé, oubliant délibérément ou involontairement de se choisir un patronyme.

² GEOFFROY (Y. et N), « Peu avant sa mort, le prophète répéta par trois fois: « je vous invite au souvenir de Dieu à travers les gens de ma famille (Muslim). » p.49

prise en compte que les qualités qui furent manifestées par ces personnalités. Celles-ci incarnent pour le musulman les valeurs islamiques et sont comme des bannières derrière lesquelles il aime à se ranger». Les plus représentatifs sont :

Abdellah (père du prophète); *Abbas* (oncle paternel du prophète); *Qassem* (fils du prophète); *Hassen / Hocine* (petits-enfants du prophète); *Boubeker* (Abou Bakr)/ *Omar* (beaux-pères du prophète); *Othmane/ Ali* (gendres du prophète); *Amar* « qui emploie sa vie au jeun, à la prière et à l'adoration »,

Hadj « pèlerin qui accomplit ou a accompli le pèlerinage à la Mecque », *Islam*, *Mabrouk/ / Mebrouk/ Mebarek/ M'Barek/ Mobarek* « qui reçoit la baraka (influence bénéfique), béni, chanceux, prospère, florissant », *Mahfoud* « qui est sous la vigilante sauvegarde de Dieu, celui qui préserve », *Mabrez/ Mabrouz* de HRZ, « protégé, préservé, sauvegardé »; *Abed* « fervent adorateur », *Aidel/ Aider* « juste, équitable, qui est source d'équilibre ».

En Afrique du Nord, il est également courant qu'un enfant né dans le courant d'un mois précédant un événement religieux ou à la veille d'une fête religieuse soit porteur du nom de cet événement ou de cette fête, voire de la semaine où il a vu le jour :

Radjeb (septième mois du calendrier hégirien)

Benchaabane/ Chaabane (huitième mois du calendrier hégirien)

Ram̄dane/ Ramadan (neuvième mois du calendrier hégirien, mois du jeûne obligatoire)

Moharem (nom d'un mois du calendrier hégirien < harama "ce qui est interdit", fête musulmane)

Mouloud / Mouloudi (nom donné à un enfant né le jour de la fête du Mawloud ennabaoui « naissance du prophète »)

Benachoura/ Achour (nom donné à un enfant né le jour de la fête de l'Achoura « dixième jour du mois de Muharram »); *Achour* vient de 'ashra « dix », « homme convivial, qui aime la compagnie » (Geoffroy Y. et N., 2000).

Achoura « fête de l'Achoura (dixième jour du mois lunaire du Muharram, premier mois de l'année musulmane, soit trente jours après la grande fête », jour de la traversée de la mer rouge par Moussa et son peuple pour échapper au Pharaon; *Achouri* « de *Achour* » / *Acher/ Acheur/ Acheraoui* « qui a dix ».

Aïd/ Laïd « fête »/ *Laïdi/ Aidat/ Ayadat* « les fêtes »/ *Benlaïd/ Belaïd/* (nom donné à un enfant né le jour des fêtes religieuses, l'*Aïd Kebir* ou l'*Aïd Seghir*)

Aïdaoui « de l'Aïd »/ *Aïdi* « ma fête »/ *Aïdoud/ Aidoude/ Aidoun/ Aidoune* diminutif de *Aïd/ Aidouni* nom dérivé de *Aïdoun*.

Aïad/ Ayad/ Ayade/ Ayed « mieux, meilleur, qui aime beaucoup célébrer les fêtes »/ *Ayadi* nom dérivé de '*Ayad*.

Khemis (nom donné à un enfant né un jeudi, ou au cinquième enfant de la famille)

Nous trouvons également des noms tirés des en-têtes de Sourates tels que *Yacine* et *Taba* (également l'un des noms du prophète).

B. Patronymie à base de vocabulaire « profane »

A côté de tous ces noms d'essence religieuse, existent des noms « profanes » c'est-à-dire sans caractère religieux, référant plutôt à la vie sociale de l'individu. Ce sont essentiellement des prénoms, des surnoms ou sobriquets, des hypocoristiques, des diminutifs, des noms honorifiques ou des noms de profession. Ce type de désignation, très présent dans le mode de nomination de l'individu, se retrouve abondamment dans le système patronymique algérien. Les conditions historiques d'inscription des individus dans les registres d'état civil sont-elles probablement à l'origine de l'auto-attribution de ce type de nomination patronymique, qui, pour le moins qu'on puisse dire, « moins élaboré ou moins conforme » aux usages traditionnels dominants. Délibérément ou par ignorance de ce qu'on leur demandait, ils se sont contentés de donner le prénom, le sobriquet, le diminutif, l'hypocoristique, le nom de profession ou le nom honorifique par lesquels ils étaient usuellement désignés. Ces formations patronymiques s'articulent de la manière suivante :

Patronymes à base de sobriquets et de surnoms

La patronymie algérienne comprend de nombreux surnoms et sobriquets qui équivalent au *laqab* arabe. Ces derniers se présentent sous forme simple (nom, adjectif ou verbe), composée (base *bou/ bw*), et dérivée (suffixes turcs *dji*, *li* et arabe *-i*, *-iya*). Parfois, ce sont des segments phrastiques entiers qui servent de patronymes. Ils indiquent soit une caractéristique liée à un trait distinctif de la personne nommée (particularité physique ou morale, objet ou un animal possédés, comportement etc.), soit la profession, le rang occupé dans la société, le lien de parenté par rapport à un ascendant qui jouit d'une reconnaissance publique ou encore l'origine géographique.

Noms construits sur une caractéristique physique ou morale

Le *laqab* peut être directement construit sur la base de l'énonciation de la caractéristique et ce, par l'utilisation d'un qualifiant ou d'une périphrase descriptive. Ce sont également des noms composés de la base *Bou/ Abou* qui indique la possession, l'appartenance d'une chose à quelqu'un. *Bou* ou *Bw* (en kabyle) précise aussi l'expression d'une particularité physique ou morale d'une personne¹. Il a le sens de « l'homme à, celui à ». Dans ces cas, nous avons affaire à des sobriquets ou surnoms individuels. Ces créations populaires, s'inspirant d'une caractéristique physique ou morale (défaut, anomalie ou même qualité) perceptible chez une personne, étaient des pratiques très courantes dans la mentalité arabe et remonteraient à l'époque des prophètes².

¹ CHERIGUEN (F.), 1993, op. cit. p.24 : « Elle peut révéler des qualités ou des défauts intellectuels ou moraux, des particularités physiques, désigner des coutumes vestimentaires, des objets que l'on porte sur soi ou encore la compagnie habituelle de certains animaux, faire allusion à un goût particulier ou à certains incidents de la vie. »

² TAINE CHEIKH (C.), 1999, « Eléments d'anthroponymie maure : enjeux et significations du nom d'ego » in *Littérature orale arabo-berbère* ERS 1723/ CNRS, p.24 : « La coutume d'honorer quelqu'un par un nom spécifique remonterait, d'après al-Qalqashandî, aux

Amokrane et son doublet arabe *Kebir/ Lkebir* « le grand »; *Menzou* du nom berbère *'amenzou* « l'aîné », *Ameziane* et son doublet arabe *Seghir/ Lesghir* « le petit »; *Idir* « qu'il vive », *Touil* « le long, longiligne », *Amokrane* « le grand », *Aggoun* « idiot », *Bekouche* « muet », *Laouar* « loucheur », *Chaïblaine* « l'homme aux sourcils blancs », *Rasleggrab* « tête de corbeau », *El Fartas/ El Fertas* « le chauve ».

Lahmar « le rouge »/ *Belahmer* « le rouge, le rouquin », *Hamarlaine* « l'homme aux yeux rouges », *Labiody/ Bellabiody* « le blanc » avec son équivalent kabyle *Amalou/ Amellal* « le blanc » et *Chaallal* « le blanc », *Chaïbras* « l'homme à la tête blanche », *Chaïbdraa* « l'homme aux bras (poils) blancs », *Lezreg* « le bleu »/ *Benzerga* « fils de la bleue », *Zerguerras* « la tête bleue », *Lakhal* « le noir »/ *Belakhal* « fils du noir »/ *Kahlouche* diminutif de *Lakhal* « le petit noiraud » avec son équivalent kabyle *Aberkane* « noir »/ *Benberkane* « fils du noir » et turc *Kara* « noir », *Karachira* « tribu noire », *Bensamra* « fils du brun », *Sfar/ Sefrani* « le jaune » et son équivalent turc *Sari* « jaune ».

Bousdira/ Bousseder/ Boussedour « l'homme à la (large) poitrine »; *Boussora* « l'homme à la corpulence », *Boutaghane/ Boutarène* « l'homme aux grands pieds, aux longues jambes »; *Bounif* et son doublet kabyle *Vouazaren* « l'homme au grand / gros nez »; *Boutinzar* « l'homme au petit nez »; *Bounineche* « l'homme au petit nez »

Bouras/ Belras « l'homme à la (grosse) tête »; *Bourdjil* « le boiteux »; *Boureche/ Bouriche* « l'homme aux poils, plumes »; *Bouneb* « l'homme aux crocs (grandes dents) »; *Boukerch / Benlaala* « le ventru »; *Belgroune* « le cornu »; *Boudefar* « l'homme aux ongles »; *Boulesnane* et son doublet kabyle *Bouteghmas* « l'homme aux grandes dents »; *Bouaddenine* « l'homme aux grandes oreilles »; *Bouchouareb* « l'homme aux grosses lèvres », *Boutouil* « le long », *Bourdjil* « le boiteux », *Bouchlaghem* « l'homme aux grosses moustaches », *Belatreche* « le sourd »; *Belaggoun* « le muet »; *Boulahdour* « le bavard ».

Bousebta « l'homme à la ceinture »; *Boutadjine* « l'homme au plat »; *Boutaf* « l'homme qui a des saletés aux ongles » (?); *Boussebissi* « l'homme à la pipe »; *Boutarfa/ Bouterfa*, « l'homme à la corde », « l'homme qui clignote des yeux » (?); *Boustila* « l'homme au sceau » (?); *Boussouissi/ Boussoussou* « l'homme aux petits vers »; *Bourbatache* « l'homme aux quatorze » (?) *Bousbaine* « l'homme aux soixante-dix » (?); *Bolumaza* « l'homme à la chèvre », *Boulgat* « l'homme au chat », *Boukelb* « l'homme au chien », *Bounaka/ Bounouiga* « l'homme à la chamelle, à la petite chamelle », *Bounekhla* « l'homme aux palmiers », *Moulaserdoun* « propriétaire du cheval », *Boudinar* « l'homme à la pièce d'or », *Boukhatem* « l'homme à la bague », *Bouderbala* « le loqueteux », *Bouchakour* « l'homme à la hache », *Boukandoura* « l'homme à la longue robe, à la gandoura », *Bouamama* « l'homme au turban ».

prophètes puisque Abraham est surnommé Khalil Allâh « l'ami de Dieu » et Moïse, Kalim Allâh « celui à qui Dieu parle ». Le prophète Muhammad lui-même fut connu sous le surnom d'al-Amin « celui qui est digne de confiance », Abû Bakr comme al-Siddiq « le sincère » et 'Umar comme al-Fariq « celui qui a du discernement. »

Patronymes à base de noms de plantes, d'objets et d'animaux

Le laqab ou surnom est également construit par la référence à des plantes, des objets (A.M.Schimmel, 1998:10)¹, des animaux (ou une partie de celui-ci). L'énonciation du nom de l'animal évoque une de ses caractéristiques².

Dib/ Dob « chacal » / *Bendib* « fils du/ l'homme au chacal » / *Djerroudib* « petit du chacal », *Sbaa* « lion », *Ghilas* (berbère) « tigre », *Ghazal* « la gazelle », *Djadja* « poule », *Daik*, *Sardouk* « coq », *Sardoun* « cheval », *Klalib* « les chiens », *Hennech* « serpent », *Maaza* « la chèvre », *Begraa* « vaché », *Allouche* « agneau », *Guenfoud* « hérisson », *Zaouche* « moineau », *Atrous* « bouc », *Baz* « faucon », *Afroukh* « oiseau » (berbère), *El Far* « le rat », *Fekroun/ Foukroun* « tortue », *Demaâlaâtrous* « tête d'agneau », *Rasseleghrab* « tête du vautour », *Rasselkelb* « tête de chien ».

Kemoun « cumin », *Tarmante* « grenadier/ grenade », *Zeitoun/ Zemmour*(berbère) « olive », *Kafour* « camphre », *Besbas* « fenouil », *Khlar* « concombre », *Louza* « amande », *Mechmach* « abricot », *El Foul* « fèves », *Felfoul*, déformation de *Felfel* *Sebsi* « pipe », *Guerba* « l'outre », *Gdira* « marmite », *Tadjine* « plat en argile », *Gouffa* « couffin », *Gadoum* « binette ».

Certains patronymes renvoient à des phénomènes naturels. A l'instar des noms de choses et d'animaux, ils jouent un rôle métonymique :

Nedjma « étoile », *Badr* « pleine lune », *Chams* « soleil », *Dhaoui* « lumineux », *Rib/ Riah* « vent(s) », *Hilal* « croissant de lune », *Rabia* « printemps », *Kherif* « automne »

Outre les noms concrets de choses, de plantes, d'animaux et de phénomènes naturels, des noms abstraits sont également attribués comme patronymes (Schimmel)³.

Belhorma « l'homme aux vertus », *Belkheir* « l'homme au bien », *Belferh* « l'homme à la joie »

D'autres noms, de type phrastique renvoient à une circonstance de la vie du nommé.

Djoukbala « venez tout droit »; *Alinamir* « Ali le Maire, il est notre Maire »; *Djabrouhou* « il a réussi »; *Djabekheir* « il a ramené des biens, des richesses »; *Bladel* « sans misère, sans honte »; *Fihakheir* « il y a en elle du bien, de la richesse »; *Zidelmal* « ajoute des biens »; *Binelkouloub* « entre les cœurs »; *Djabourebba* « Dieu l'a donné, l'a ramené »; *Mecellem* « c'est un musulman »

¹SCHIMMEL (A. M.), 1987, Noms de personne en Islam, PUF, p. 10: « Les musulmans s'inspirent de tous les éléments naturels pour choisir leurs noms à commencer par le soleil Shams (d'où Shemissa), Badr « le pleine lune », Thurayya « les pléiades »

²SCHIMMEL parle à ce propos « de survivances d'anciennes coutumes totémiques » p.9

³SCHIMMEL (A.M.), 1987, op. cit.p.11: « ces noms renvoient souvent à des vertus comme Fadl « mérite », ou des souhaits de bonheur Salama « santé » ou Nasr « succès »

Noms construits sur l'activité (métier, fonction) exercée

Elle évoque par ailleurs l'activité (le métier, la fonction) exercée par une personne. Les métiers de la ville ou l'artisanat diversifient les appellations; les petits métiers transmis de génération en génération ont donné lieu à des patronymes désignatifs de la personne devenus héréditaires même lorsque ce métier n'est plus exercé par les descendants. Dans certains cas, le patronyme se présente sous forme composée *Ben* « fils de » suivie du nom de l'activité exercée par le père. Dans d'autres patronymes, le nom de la fonction se présente seul, quand, probablement, au moment de l'inscription à l'état civil, c'est la personne elle-même porteuse du sobriquet qui déclinerait sa fonction.

Kobtane « capitaine », *Kabrane* « caporal », *Haffaf* « coiffeur », *Sough/ Saigh* « bijoutier », *Nedjar* « menuisier », *Haddad/ Belhadid/ Bouhaddad/ Haddadi* « forgeron », *Khoddar (i) / Kheddar* « légumier », *Boukbeddar* « marchand de légumes », *Houat/ Belhout* « poissonnier », *Benhanout* « épicier », *Sebalti* « savatier », *Fellag/ Fellague/ Ferrag/ Ferragh/ Ferraghe*. nom arabe de métier < *fellaqa* « casser » signifie « casseur de pierres », *Keraressi* « conducteur d'automobile », *Bahari* « marin »/ *Belbahri* « fils du marin », *Benmeddah* « fils du crieur public », *Boussebat* « fabricant, marchand de chaussures, de souliers »; *Boussaboune* « le fabricant, vendeur de savon »; *Boulahchiche* « marchand d'herbes », *Boulben* « marchand de petit lait », *Bourraib* « marchand, fabricant de lait caillé, laitier »; *Boulehlib* « laitier, marchand de lait »; *Bouressam* « celui qui dessine, le dessinateur, du peintre »; *Boussouf* « le marchand de laine », *Bouline* « fabricant d'objets en argile »; *Boulzit* « marchand d'huile »

Les sobriquets à base de noms de métiers sont également construits sur le suffixe turc *dji* (composant *nomen agentis*) qui fait partie intégrante des patronymes algériens d'origine turque.

Kbeznadji/ Khaznadji « trésorier, caissier, receveur des contributions diverses, payeur en général », *Kebabdji* « aubergiste, rôtiisseur, restaurateur », *Herbadji* « gardien sous les ordres du grand vizir qui gardait et enchaînait les prisonniers », *Damardji* « maréchal-ferrant, serrurier »/ *Bendamardji* « fils du maréchal-ferrant, du serrurier », *Bachtargi* « maître-tailleur », *Arbadji* « charretier, voiturier, charron », *Atch/ Atchi/ Atsi* « garçon d'écurie », *Baidji* « receveur d'impôt », *Snadji* « arracheur de dents, dentistes », *Messekdji* « contrôleur, celui qui contrôle », *Labandji*: nom arabe algérien de métier, « vendeur, marchand de *Lben* (petit lait) », *lben* + suffixe turc *dji*,

Fenadji/ Fenardji: nom de métier du turc *fenerci* « allumeur de lampes », en arabe algérien « allumeur de lampes »

Fakhardji nom d'artisan composé du nom arabe *Fakhar* « argile » + suffixe *dji* qui signifie « fabricant de choses en argile ».

De la même manière, les métiers de la campagne, de la terre, de l'agriculture ont servi à désigner les personnes les exerçant:

Fellah « personne travaillant la terre », *Benmaiz* « chevrier », *Beggarr* « maquignon », *Boukellal* « potier »

Les fonctions administratives et militaires ont également servi à nommer les personnes assurant ces tâches.

Kaid/ Belkaid/ Benkaid « fils du caïd », *Kadi/ Belkadi* « juge arabe », *Taleb* « étudiant en théologie », *Soltane* « sultan », *Bey/ Belbey/ Elbey* nom turc « prince, seigneur, fils de pacha, chef d'un district, titre des officiers de l'armée et de la marine, gouverneur de province et général d'armée », *Belbacha/ Bacha* « gouverneur du pays envoyé par le sultan; titre des ministres, des gouverneurs de province, grand vizir », *Khodja/ Belkhodja* « secrétaire, écrivain, commis; vieillard, maître, employé d'état civil, maître d'école, professeur de langue, prédicateur dans une mosquée, négociant », *Agha/ Lagha/ Benlagha/ Lagha* nom d'origine turc « commandant turc, chef de bataillon dans les réguliers d'Abdelkader, chef arabe qui a plusieurs caïds sous ses ordres, chef de bureau arabe », *Chaouch* « sergent, employé chargé de différentes fonctions ».

Patronymes à base du titre honorifique Sidi « mon maître »

Parmi les laqab ou surnoms, nous situons la désignation honorifique ou de l'état social. *Sidi* « mon maître » et ses formes contractées *Sid/ Si* servent généralement à désigner la lignée maraboutique. L'équivalent féminin de ce titre est la désignation berbère *Lala* « maîtresse ».

Sidi Okba « Monseigneur Okba », *Si Lhafid* « mon maître Hafid », *Sidhoum* « leur maître », *Ould Lala* « fils de Lala »

Patronymes à base d'un nom de parenté

Parmi les surnoms, nous trouvons les noms de parenté tels que *Baba* « papa », *Dada* « frère aîné », *Khalî* « oncle », titres de respect donnés respectivement à une personne âgée, à un frère aîné ou à l'oncle paternel mais aussi *Hadj*, nom attribué à un homme ayant fait le pèlerinage à la Mecque, *Cheikh* « personne âgée, mufti ». *Hadj* et *Cheikh* sont devenus par extension des marques de respect envers une personne âgée et sage.

Bendada « fils de Dada »

Bahmed contraction de *Baba Ahmed* « mon père Ahmed »

Hadj Rabah « le pèlerin Rabah », *Belhadj* « fils du pèlerin »

Chikh « vieux, personne sage et respectée », *Bencheich* « fils du sage, du vieux ».

Patronymie renvoyant à l'origine géographique (ville, pays, région) et ethnique (nisba ou nom de relation)

La personne est nommée par rapport au nom de lieu (ville, village, hameau, pays) d'où elle vient, où elle s'installe et par rapport à l'orientation géographique d'origine (points cardinaux). La nisba indique le lieu de naissance, de résidence ou d'origine, de lieu ou de tribu, la race. Elle se construit en arabe par addition du suffixe -i ou -iya. Cependant certains patronymes sont de forme simple.

Chamal/ Chermal « nord/ nordiste », *Benchemal/ Bouchemal* « fils du nordiste », *Chamali* « qui vient du nord »

Belgherbi/ Bengharbi/ Benghrieb « fils de l'occidental (venu de l'ouest) »/
Gharbi/ Ghrieb « l'occidental »

Chergui prononciation dialectale de *Charqui* « qui vient de l'orient (venu de l'est) »/
Cherigue/ Cheriguen pluriel de *Chergui* « ceux qui viennent de l'orient, les orientaux »/
Benchergui « fils de l'oriental »

Djanoub « sud »/
Djanoubi « sudiste, qui vient du sud », *Bendjanoub/ Bendjanoubi* « fils du sudiste »

Sabraoui « qui vient du Sahara »; *Guebli* « campagnard »

Boukhari « personne venue de Ksar El Boukhari », *Kebaili* « Kabyle », *Tlemçani* « Tlemcénien », *Béchari* « personne venue de Béchar »,

Ben arab « fils de l'arabe », *Benarbia* « fils de la femme arabe »,

Benchaoui « fils de celui qui est venu des Aurès », *Benmrabet* « fils du marabout »

La nisba ou nom de relation s'effectue également par rapport à un ancêtre éponyme

Hamdi/ Hamdaoui « descendant de Hamid », *Abassi* « descendant de Abbas »,
Abdellaoui, « descendant de Abdellah », *Rahali* « descendant de Rahal », *Benani* « descendant de Benane », *Chikhi* « descendant de Cheikh »,

Sahnouni « descendant de Sahnoune », *Fattimi* « descendant de la fille du prophète Fattima », *Hassaini* « descendant du petit-fils du prophète Hassen »,
Rahmani « descendant de Rahman (ordre des *Rahmania*)

Ils se trouve également des patronymes de provenance d'un lieu d'origine turque construits avec le suffixe turc -li.

Stambouli « celui qui est venu d'Istanbul », *Benterki* « fils du turc », *Tounsi* « le Tunisien », *Andalousi* « Andalou », *Trabelsi* « Tripolitain »,

Tchanderli « originaire de Tchandir (wilaya d'Ankara) », *Fasli* « originaire de Fès (Maroc) », *Guermezli/ Kermexli* « descendant de la famille Gormez », *Kazourli* « originaire de Hazro (wilaya de Diyarbakir) ».

Patronymes à bases de diminutifs et d'hypocoristiques

Depuis toujours et dans toutes les sociétés, les personnes aiment à se donner des petits noms ou noms affectifs (hypocoristique) et des diminutifs. Ces derniers, attribués le plus souvent à des enfants par leurs parents ou la famille proche, survivent souvent à l'enfance. Il n'est pas rare qu'une personne garde cet appellatif à l'âge adulte voire sa vie durant. Ce qui expliquerait sa cristallisation en tant que patronyme.

Hypocoristiques kabyles

Ceux-ci sont construits par adjonction du suffixe ouche/ache en finale du prénom ou d'un adjectif

Amarouche « petit Amar »; *Hmidouche* « petit Amed »; *Hamamouche* « petite Hamama »; *Temmouche*, diminutif de Fetta/ Fatima-Zohra; *Hamadouche/ Hamadache* « petit Ahmed »; *Kahlouche* « petit noir, noiraud ».

Diminutifs arabes

Sliem « petit Slim »; *Seghair/ Seghour* « petit Seghir », *BenKouider* « fils du petit Abdelkader »; *Aouïcha* « petite Aïcha »; *Alili/ Alilou* hypocoristique de Ali

Zouïtène « petite olive »; *Touïdjène* « petit plat », *Touïleb* « petit Taleb »; *Leghouïel* « petit Ghoul »

Patronymie à base filiationnelle (nasab ou filiation)

De nombreux patronymes renvoient à la filiation directe du nommé par rapport à ses ascendants ou descendants directs. Suivant le cas, nous aurons des noms en *Ben* (contraction de *Ibn*) « fils de », en *Ould* « enfant de » ou en *Bou* (contraction de *Abou*) « père de » mais aussi en *Aït/ Naït/ Ou* (bases kabyles) et *Ogli* (base d'origine turque).

Patronymes en Ben/ Bent « fils, fille de »

Ben variante dialectale de *Ibn* « fils de » et *Bent* prononciation dialectale de *Bint* « fille de » indiquent la relation qui existe entre un fils et son père ou entre une fille et son père. Cette particule accompagne soit un prénom, soit un nom indiquant la fonction d'un des parents par lequel il est désigné ou le caractérisant (surnom ou sobriquet) et même des diminutifs ou hypocoristiques:

Ben Mokhtar « fils de Mokhtar », *Ben Aïcha* « fils de Aïcha », *Benamirouche* « fils du petit Amar »

Bent Mohamed « fille de Mohamed », *Bentchiki/ Bebtchicou* « fille de l'enfant », *Bentallah* « fille de dieu »

Benameurlaine/ Benhameurlabne/ Benhameurlaine/ BenHameurlaine « fils de celui qui a des yeux rouges »

Benamghar « fils du vieux, de la personne âgée », *Bencheik/ Bencheïkh/ Benchik/ Benchikh* « fils de l'homme âgé, donc sage », *Bencheikha/ Benchikha* « fils de la vieille » *Benlala/ Ben Lalli/ Bentalli* « fils de la maîtresse »; *Benchorfi/ Benchoufi* « fils du noble, d'ascendance illustre »

Benarab/ Ben Arab « fils de l'arabe »; *Benarbia/ BenArbia/ Belarbia* « fils de l'arabe »

Belblidia/ Benblidia « fils de la blidéenne »; *Benkoudoghli* « fils du turc »; *Benkraouda Benkerid/ Benkritli/ Benkritly* « fils de Crétois »

Belatrache/ Belatreche et son doublet kabyle *Belazoug/ Belazoug/ Bellazoug/ Ben Azoug/ Benazoug/ Benazouk/ Bennazouk* « fils du sourd »; *Belazreg* « fils du bleu »; *Benfeghoul/ Benfoughal* « ils du grand, gros, bien bâti »; *Bentouil* « fils du grand de taille, du longiligne »

Belbacha « fils du gouverneur envoyé par le sultan »; *Belbey* « fils du fils du bey »; *Belbahri* « fils du marin »; *Belbouab* « fils du portier »; *Bendamardji* « fils du maréchal-ferrant, du serrurier »; *Benkhaznadj* « fils du trésorier ».

Le pluriel *Beni*, prononciation dialectale de *Banou* désigne la référence à une famille, un clan, une tribu:

Beni Hadjeres (ethnique) « les descendants de Hadjeres »

Patronymes en Bou « père de »

Bou indique la kunya ou agnomen au sens traditionnel du terme.

Bou est la variante dialectale de *Abou* « père de » suivi du prénom du fils aîné¹, de la fonction de ce dernier ou de son surnom ou sobriquet (indiquant une de ses caractéristiques). Cet usage était très répandu dans les sociétés arabo-islamiques au point d'en faire oublier le véritable nom de la personne².

Boukhaled « père de Khaled »; *Boumalek* « père de Malek »; *Bouammar* « père de Ammar »; *Bouzakaria* « père de Zakarie »; *Bounedjar* « père du menuisier »; *Bousserak* « père du voleur »; *Bousnadji* « père du dentiste, de l'arracheur de dents ».

Patronymes en Ould « enfant de »

Nous avons également la particule d'appartenance *Ould* « enfant de » et son pluriel *Ouled* « les enfants de ». Cette dernière sert à désigner aussi la référence à un groupe ou à une communauté:

Ould Brahim « fils de Brahim », *Ould Amar ben Omar* « fils de Amar fils de Omar », *Ouled Mimoun* (ethnique) « ceux de Mimoun, les descendants de Mimoun », *Ouled Hadjres* « les descendants de Hadjres »

Patronymes en Aït « ceux de »/ Naït et Ou « fils de »

Les équivalents de ces schèmes de filiation ou nasab existent également en berbère. Aux particules arabes *Ben/ Ould* correspond *Ou* « fils de »; la particule arabe *Ouled* a son équivalent berbère qui est *Aït/ Naït* :

Ali Ou Omar « Ali fils de Omar », *Mohand Ou Rabah Moh Ou Ali* « Mohand fils de Rabah, fils de Mohand fils d'Ali »

Aït.Djennad (ethnique) « ceux de Djennad »

Naït Larbaa (ethnique et nom de provenance, donné par ses concitoyens) « provenant des Aït Larbaa »

Patronymes en Ogli et Dji « fils de »

Le schème d'origine turque *Ogli*, déformation de *Oglu* qui précise l'appartenance ethnique ou familiale et qui signifie « fils de » (Parzymies : 1986),

¹ SCHIMMEL « il est possible qu'à l'origine l'usage de la kunya naquit, soit de l'intention d'honorer quelqu'un en le désignant d'après le nom de son fils aîné, soit du souhait, si la personne était encore jeune, de lui voir la bénédiction d'un enfant et en particulier un fils. Il se peut aussi que la kunya ait été employée dans certains cas afin d'éviter de prononcer le nom de naissance qui était toujours marqué d'une sorte de tabou. » p.12

² PELLEGRIN (A), 1949, « Quelques notes sur l'emploi du mot "bou" » in Toponymie nord-africaine, p.359: « l'emploi de abou ira d'ailleurs prenant une plus vaste extension, et il ne sera plus nécessaire d'avoir procréé un enfant mâle, d'avoir ajouté un défenseur à la tribu pour le porter (...). »

est présent dans les noms d'origine turque et toujours portés par les descendants de ces familles turques:

Koulougli « fils de l'aveugle », *Kodougli* « fils de Kout », *Kerdougli* / *Koudoghli* « fils du turc » « fils du kurde »

De même en est-il des noms de tribu d'origine turque construits sur le suffixe *dji* ainsi dans le patronyme à base ethnique *Senhadji*.

Patronymie à base toponymique

La patronymie algérienne comporte également des noms de lieu (nom de montagne, d'eau), de terre et de propriété en guise de nom de famille. Ce fait surtout observé dans les patronymes kabyles dénote l'attachement de l'individu à sa terre¹.

Azrou-Isghi « rocher du vautour », *Gheroufella* « grotte d'en haut »

Igherbouchène « champ du chacal », *Igranaïssi* « champ de Aïssi »

Taghnit Hamou « champ de Hamou », *Ighil Ali* « champ d'Ali »

Almabouada « champ de Bouada », *Tazzarart* « champ sec »

Aïn Zerga « œil / source bleu(e) », *Aïn El Djaneb* « source du sud » ,

Raseloued « tête de l'oued, source de l'oued », *Raselma* « source de l'eau »,

Amanezougarene « l'eau rouge », *Talaslmane* « fontaine de Slimane », *Ighzerali*

« fleuve d'Ali », *Targa Ouzemmour* « mare aux olives », *Tamourtbir* « pays du puit », *Birlakhdar* « puit de Lakhdar »

Safsaf (i) « saule-pleureur », *Safar Zitoune* « l'olive jaune », *Zemour (i)* « olivier »

Boudrar / Bendjebel « montagnard », *Agraradj* « gros gravier, pierraille, tas de pierraille, décombres », *Aderboub* « gourbi », *Tagrouit* « réduit où l'on enferme le petit bétail »

C. Formes de nomination nouvelles

Des formes patronymiques nouvelles sont apparues avec l'instauration du patronyme et de l'état civil. Elles sont souvent le fait des deux parties, les porteurs des patronymes ou les transpositeurs de ces noms. Méfiant à l'égard des officiers d'état civil, les indigènes ont souvent décliné des noms qui n'avaient rien à voir avec leurs habitudes nominatives (insultes à l'encontre des officiers d'état civil, noms obscènes, noms sans aucune relation avec la filiation ou autres). Parfois, ce sont les transpositeurs eux-mêmes qui, faisant fi de la loi qui interdisait l'attribution de noms non conformes aux règles de la société, ont donné ce type de noms.

¹ Pour plus de précision lire article ici présent de Ouerdia YERMECHE « Typologie des noms de famille algériens à base de noms de lieu »